NOTE

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

RECHERCHES

SUR

LA DÉCOUVERTE A ROYAT

DES

SUBSTRUCTIONS

D'UN

ÉTABLISSEMENT THERMAL

GALLO-ROMAIN

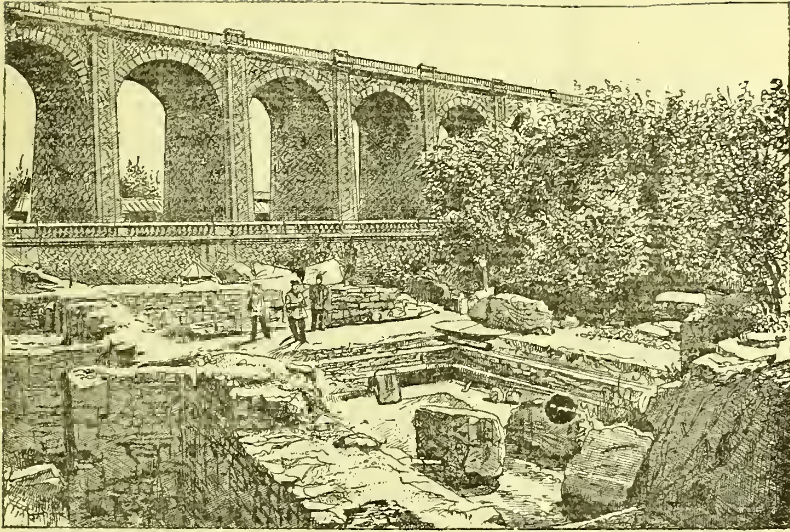
PAR

Le Dr Alexandre PETIT
Médecin consultant à Royat.



CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE FERDINAND THIBAUD, LIBRAIRE
Rue Saint-Genès, 8-10.

1884



LA DÉCOUVERTE A ROYAT

DE

SUBSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES

SOMMAIRE

Antiquités trouvées à Royat à différentes époques. — Découvertes de 1822-43-53-75-79-82-83. — Les substructions du grand Etablissement thermal gallo-romain. — Grandes piscines. — Marbres. — Ciments et murs. — Voûtes et fondations. — Piscines d'eau douce. — Piscines d'eau minérale. — Hémicycles. — Cloaca. — Mosaïques. — Salles d'hypocaustes. — Eleothesium. — Ses marbres. — Laconicum. — Piliers d'hypocauste. — Briques romaines. — Tuyaux d'hypocaustes. — Les aqueducs. — Origine et importance des thermes antiques. — Les objets trouvés pendant les fouilles. — Idée d'un musée archéologique. — Aperçu historique de la station thermale de Royat. — Son passé, son présent, son avenir.

A. — PREMIÈRES DÉCOUVERTES.

1° En 1822, des fouilles pratiquées à l'entrée de la vallée de Royat, dans les caves d'un moulin, firent découvrir un puits carré d'origine Romaine, dans lequel bouillonnait une source froide à laquelle on donna le nom de Source César. On trouva

aussi, dit Ambroise Tardieu, des vases en terre grise, de la poterie rouge et quelques médailles du Haut Empire.

2° En 1843, le curé de Royat, l'abbé Védrines et le maire, M. Thibaud, ayant remarqué certain point de la route où la neige fondait toujours instantanément, conseillèrent aux habitants de tenter des recherches sur leur communal. A deux mètres de profondeur, ils trouvèrent de petites sources d'eau chaude et une piscine de 4 mètres de côté, divisée en deux compartiments et alimentée par de l'eau à + 35° centigrades, et tout près de là, une autre pièce carrée de 4 mèt. 50 de côté, mais dans laquelle existait une piscine hexagonale de 1 mèt. 60 de profondeur (1). Cette dernière piscine communiquait par un aqueduc avec une chambre voûtée encombrée de terre et de travertins. On trouva là également un fût de colonne en marbre blanc avec son astragale et divers pavés ou revêtements en marbre de couleur. Plus loin on décombra des bétons romains de 30 centimèt. d'épaisseur, dans lesquels étaient enclavés des tuyaux de conduite d'eau minérale, un mur en grand appareil en pierre du puy Chateix; divers fragments de sculptures, moulures, corniches, entablements, visibles encore à Royat au musée de Guillaume Fabre, et des murettes en lave poreuse et légère de grandeur et de coupe différentes, des fragments de chapiteau en domite, etc., etc.

3° En 1852, en construisant l'établissement moderne, on rencontra beaucoup de grandes tuiles plates, à rebord; plusieurs vases de dimensions et de terres différentes, mais d'origine Gallo-Romaine, une quantité prodigieuse de fragments de poterie Samienne, quelques petites murettes ayant appartenu à des constructions peu importantes et un pied de statue en marbre blanc, presque intact. Ce pied a été offert par le Dr Peghoux au Musée de Clermont.

4° En 1853, le principal griffon de la grande source Eugénie,

(1) Ces deux petites piscines sont aujourd'hui enfouies de nouveau sous la Promenade, entre la source Eugénie et le kiosque à musique. (Voy. le Plan R. S. T.).

qui donne mille litres d'eau par minute, fut découvert et capté; et on dut à cette occasion démolir encore quantité de bétons romains et de substructions anciennes.

5° En 1874, on trouva sur l'emplacement de la piscine moderne, quelques vases en terre grise à vernis métallique, de la poterie Samienne, des conduits en terre rouge et des murs romains dont on n'a malheureusement pas relevé les plans.

6° En 1876, en déblayant la source Saint-Mart qui coulait improductive dans le ruisseau, on rencontra un curieux puits carré, formé de madriers de sapin de 1 mètre 20 de longueur. De chaque côté, les madriers superposés s'enchevètraient au moyen de baguettes et de rainures alternées; les bouts munis successivement de tenons et de mortaises assuraient l'immobilité de la charpente et prévenaient toute fuite ou tout mélange d'eau étrangère. Au-dessous de cet ensemble, et à six mètres de profondeur totale, on découvrit un épais tuyau de plomb de 0 mètre 15 de diamètre, dimension prodigieuse pour une conduite thermale. On serait tenté de supposer que le tube franchit de grands obstacles à partir de son origine jusqu'au point où on l'a découvert; au lieu de le suivre, on en a coupé la partie saillante dans le sondage. Le fragment a 0 mètre 50 de long et pèse 20 kilogrammes. Quelques médailles, de la période de Constantin, trouvées dans les déblais, témoignent que la source était exploitée dans les premières années du IVe siècle. Ces tuyaux et ce mode de captage sont-ils, comme on l'a avancé, de l'époque celtique? On ne saurait l'affirmer. Mais, non loin de là, on trouva plusieurs murs romains en petit appareil, opus antiquum, et la voûte plate qui est actuellement au-dessus de la source Saint-Victor et que semble soutenir une colonne du VIe siècle.

7° En 1878, la Compagnie du chemin de fer de Tulle, ligne de Clermont à Bordeaux, construisait le joli viaduc en pierres qui traverse le parc. Des travaux considérables furent exécutés pour la fondation de chacune des piles du pont, et sous la 3e et la 4e piles Nord, on rencontra des ouvrages maçonnés d'une solidité à toute épreuve. Les revètements extérieurs étaient en

petit appareil : on trouva aussi quantité de marbres de couleur et de fragments de tuiles.

8° En 1879, les travaux nécessités par la nouvelle avenue de Royat, derrière l'établissement, mirent à découvert, entre le ruisseau et le Puy Chateix, un grand nombre de cercueils en domite de l'époque mérovingienne, et dans les couches de terrain situées au-dessous, un aqueduc romain, aussi curieux par sa construction que par sa situation. Cet aqueduc dont on peut voir un premier fragment au Musée de Clermont où il a été déposé par les soins de M. Dalbine, architecte et de M. Dulier, agent-voyer en chef, et un second fragment à l'établissement de Royat, est constitué en haut par une brique en forme de voûte appuyée latéralement sur des murettes en ciment très fin, et le tout est englobé dans un mortier formé de ciment, de chaux et de petits morceaux de briques.

Inutile d'ajouter que cet aqueduc était d'une solidité très grande et de dimensions fort respectables; il a, en effet, un mètre d'élévation sur 80 centimètres de large. L'intérieur est rempli de travertins calcaires déposés par l'eau minérale, mais il est difficile de dire en examinant ces travertins quelle était la source qui les a formés. Cependant tout porte à croire que l'aqueduc amenait à l'établissement gallo-romain, les eaux de la source Eugénie après un parcours d'environ 300 mètres.

Au sortir du griffon il passait où est aujourd'hui la salle sud, d'hydrothérapie, franchissait le ruisseau et suivait ensuite à peu près le tracé de la route nouvelle, derrière l'établissement. Là, en effet, il est encore enfoui sur un assez grand espace, et n'a été démoli qu'aux points où il affleurait la route, en face et au-dessous de l'hôtel Bristol. En ce point de la route on a rencontré aussi un souterrain en limaçon qui pénètre dans les terrains sous-jacents; ce souterrain était rempli de gaz méphytiques et n'a pu être exploré.

B. — DÉCOUVERTES PLUS RÉCENTES.

9° Au mois de février 1882, les jardiniers exécutant un mouvement de terrain dans le parc de Royat, au-dessus de la source

Saint-Victor, rencontrèrent à un mètre de profondeur un mur de proportions relativement considérables. Ils en démolirent d'abord une partie, puis se décidèrent à le suivre en le débarrassant des terres qui le recouvraient, et bientôt *on reconnut qu'on avait sous les yeux les* SUBSTRUCTIONS GRANDIOSES *d'un monument disparu.*

En effet, on ne tarda pas à déblayer une première piscine presque complète, avec ses gradins ou scallaria, puis une seconde, puis une troisième sur le même alignement que les deux autres. Ces trois piscines rectangulaires sont orientées du nord-est au sud-est et séparées les unes des autres par des murs de plus d'un mètre d'épaisseur. On peut voir que ces murs construits en petit appareil avaient été tapissés jusqu'à une certaine hauteur de marbres de toutes couleurs, mais brisés pour la plupart; et c'est au milieu de décombres de toutes sortes qu'on a pu réunir les riches et nombreux échantillons que l'on possède aujourd'hui.

Ce sont les mêmes qui ont été trouvés au sommet du puy de Dôme dans les substructions cyclopéennes du temple de Vasso dédié au Mercure Arverne et à la divinité d'Auguste; et comme au puy de Dôme, il y en a de toutes les espèces et de tous les pays. On rencontre, en effet, dans les substructions des thermes de Royat, des marbres des Pyrénées, de Grèce et d'Italie, des marbres roses, des rouges, des veiné rouges, des veiné verts, du cipolin, du gris bleu, de la brèche rouge d'Afrique, etc., etc., et surtout des marbres blancs.

L'examen même le plus superficiel démontre que les deux édifices ont été construits à la même époque et décorés avec le plus grand luxe. « La décoration intérieure du temple de Mercure, dit P. P. Mathieu, était en mosaïque de marbre et par compartiments; elle s'y est retrouvée en débris si nombreux qu'on pourrait en charger plusieurs voitures. Et quelle richesse, quelle élégance dans le choix des matières! Quand le pays n'en fournissait pas d'assez précieuses pour relever l'œuvre de l'homme, et la rendre digne de la majesté des dieux, on mettait à contribution les contrées étrangères. Ainsi, la

Grèce, l'Asie, l'Italie, l'Égypte, sont représentées sur le puy de Dôme par toutes les variétés de leurs marbres et de leurs porphyres. Ce sont des plaquettes de cinq à six millimètres d'épaisseur, ayant reçu des formes et des dimensions différentes, selon les dessins qu'elles devaient concourir à figurer. De nombreux fragments de corniches, à moulures variées, également en marbres divers, parmi lesquels on distingue le rouge sanguin, étaient disséminés dans ce fouillis. »

Le sol des piscines est en ciment épais présentant les trois couches bien distinctes indiquées par Vitruve. En bas est le Rudus, espèce de stuc composé de fragments de briques, de sable grossier et de chaux. Au-dessus se trouve la couche nommée Summa Crusta, dont la pâte est plus fine et plus homogène, et enfin, le Nucléus, ciment fort clair, remplissant tous les interstices que la dessiccation des deux couches inférieures pouvait avoir laissés dans leur masse. La couche inférieure du ciment, celle qui ressemble à du nougat, repose sur des voûtes en maçonnerie fort intéressantes.

En 1876, décrivant la source Saint-Victor, nous écrivions ceci (1) : « La source Saint-Victor, nouvellement mise à jour, a son griffon dans un sous-sol de construction romaine. Le puits se trouve dans une pièce rectangulaire large de dix mètres, longue de quinze. La voûte de cette curieuse chambre présente une épaisseur de plus d'un mètre, est absolument plate, et paraît se prolonger *sur une étendue d'environ quatre-vingts mètres*. Quant aux murs de support, ils sont formés de pierres octogones symétriquement rangées en mosaïques. Les travaux de déblais, commencés en 1875, permettent de supposer qu'il y avait là un édifice considérable, le plus important débris, peut-être, des thermes romains de Royat. » Cet édifice considérable est en effet, d'une importance telle, qu'il conserve, jusque dans ses ruines, des traces de grandeur et de magnificence.

(1) *La Goutte, le Rhumatisme et les diverses manifestations de la Diathèse arthritique.* — Leur traitement aux eaux minérales de Royat, page 56 et suivantes.

LES SUBSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES A ROYAT

La première piscine C a 17 mètres de long sur 8 mètres de large. La seconde B, placée perpendiculairement aux deux autres, a 11 m. 50 sur 6 m. 50 de large. La troisième A n'est déblayée qu'en partie, elle a 8^{m}50 de large. Elle est enfouie en partie sous la route qui longe le viaduc, elle était sans doute comme dimensions la reproduction de la piscine C. Elle présente, en effet, deux rangs de gradins et dans la partie déblayée un premier hémicycle disposé comme ceux de la grande piscine C; mais elle ne devait pas recevoir d'eau minérale, car les parois et le sol ne présentent aucune trace de dépôt. Elle était probablement alimentée d'eau douce qu'elle recevait d'un canal récemment découvert en construisant l'avenue magistrale et très visible à gauche en descendant la route de Royat, à quelques mètres plus bas que le viaduc du chemin de fer. Ce canal, orienté du nord au sud, a été coupé par la nouvelle route de Clermont et devait s'amorcer sur celui de Fontana qui contournait le puy Chateix. Le sol, les gradins et les cabinets de la piscine sont en marbre blanc encore intact en certaines parties. C'était évidemment là, le bassin d'eau froide ou Piscina Natatilis, dans laquelle les personnes robustes se baignaient après le bain chaud et dont on faisait surtout usage avant les repas.

La piscine B et la piscine C recevaient de l'eau minérale ainsi que l'attestent les nombreux dépôts visibles encore sur le sol et les parois. On descendait dans la piscine B par deux rangs de gradins disposés seulement au levant et au couchant, et l'eau minérale se déversait dans la piscine en passant sous une pierre en domite du puy de Dôme, placé à l'occident en haut des gradins, et disposée comme un petit pont de 50 centimètres de large.

La grande piscine C a deux rangs de gradins et présente sur un de ses côtés, celui par lequel arrivait l'eau, deux de ces hémicycles qui se rencontrent dans presque tous les plans de bains romains, notamment dans ceux reproduits dans les ouvrages de M. de Caumont. En se déversant par chacun d'eux, comme on le reconnaît à leur paroi médiane qui est incrustée d'une couche très épaisse de carbonate calcaire, l'eau formait

une petite douche en cascades qui avait peut-être une application spéciale. Ces hémicycles ont un couronnement en marbre vert très épais, présentant un petit rebord et des trous de scellement dont on ne saurait préciser l'usage. Quant aux revêtements en marbre qui décoraient les murs, on n'a pu les reconnaître que par leur base, qui, scellée fortement dans le pavé, a résisté aux efforts des dévastateurs.

L'eau minérale circulait dans toute la longueur de l'établissement dans des margelles en ciment et en marbre, traversait les murs sous de petites arcades fort bien conservées, puis sortait de la piscine A et de la piscine C par des conduits qui se déversaient dans des cloaques, et de là directement dans le ruisseau. Deux ouvertures de ces conduits, voûtés l'un en ogive et l'autre en plein cintre, sont indiquées aux points *x* et *y* de notre plan.

On a rencontré, en déblayant les piscines, d'énormes blocs en maçonnerie provenant des voûtes qui les recouvraient. Ces voûtes, qui devaient avoir 10 mètres d'élévation, étaient ornées de mosaïques de toutes couleurs, quelques-unes même rehaussées d'or; mais malheureusement la pioche a complété l'œuvre de destruction accomplie par les siècles, et il ne nous reste de ces décorations somptueuses que de bien faibles échantillons d'un luxe inconnu de nos jours dans les établissements thermaux. De ces fragments, les uns, faits en lave d'un grain très noir, très compact et très fin et taillés en parallélogramme, ont seize millimètres de longueur et huit de largeur; les autres sont de petits carrés en verre d'un centimètre cube. Les premiers formaient, sans doute, le fond et les seconds les dessins de la mosaïque. Les petits cubes en verre que nous avons pu recueillir en très grand nombre, sont presque tous irrisés par le temps des couleurs de l'arc-en-ciel.

A l'ouest des piscines, nous trouvons quatre salles D. E. F. G. supportées par des hypocaustes. Dans la première, se voient les ouvertures des fourneaux qui donnaient eux-mêmes dans la petite cour H (prœfurnium).

La salle G devait être la salle des parfums ou eleothesium.

Les murs étaient revêtus de marbre africain (brèche antique sanguine) appliqué dans un mastic rouge et retenu par de petits crampons en fer. Nous avons vu retirer des décombres de cette petite pièce au moins deux voitures de mosaïques et de marbres; quelques morceaux sont encore en place. Tout porte à croire que cette salle devait être fort luxueuse; nous avons vu, entre les mains des terrassiers, plusieurs fragments de bronze, des vases rouges et noires, une tirelire en terre micacée (Dindarolo), et même une de ces strigilles dont se servaient les aliptæ chargés de pratiquer le massage et de répandre sur le corps des baigneurs les huiles parfumées.

Dans la pièce la plus voisine on peut voir la disposition ingénieuse des piliers d'hypocauste. Sur un béton compact est disposée une première assise de très épaisses et larges briques, sur lesquelles s'élèvent des colonnettes formées par des briques carrées de o m. 20 centimètres de côté. Au-dessus des colonnettes d'autres briques semblables à celles de la première assise, forment une plate-forme sur laquelle a été coulé un épais ciment qui forme le sol. Les piliers sont espacés de o m. 50 centimètres les uns des autres et élevés d'environ 1 mètre. Quant à la matière employée pour les ciments et les briques, elle nous est une preuve que si le monument n'eût pas été ravagé par des bandes barbares, il eût pu résister longtemps et nous séduire pendant bien des années encore. Il faut dire aussi qu'afin d'assurer la durée des monuments, on prenait alors des mesures spéciales, et qu'on avait même fait des lois infiniment sages à ce sujet. Le Panthéon encore entier, les grands restes des thermes de Rome, les arènes de Nîmes, le Colysée, les amphithéâtres, les temples et les aqueducs, épars en cent lieux du monde, attestent la solidité des constructions en briques et en tuiles. La loi, du reste, obligeait les fabricants de briques et de tuiles d'y apposer une marque distinctive; c'était leur cachet, ou, comme nous le dirions, leur enseigne; on y voyait un monogramme ou une figure quelconque de divinités, d'hommes, d'animaux, de plantes, de fleurs, etc.

Ces marques en creux ou en relief forçaient les fabricants

à donner aux briques et aux tuiles, dans le choix de la terre, dans les proportions et dans la cuisson, les qualités requises pour leur durée; celles qu'on a découvertes à Royat sont d'une terre fine tellement bien liée et si bien cuite, qu'en la touchant elle rend un son argentin; après un grand nombre de siècles, elles paraissent encore indestructibles. Vitruve prescrit et fait connaître aux hommes de l'art tout ce que la fabrique et l'emploi des briques ont d'important pour la durée des édifices.

Celles que nous avons trouvées à Royat portent la marque PRISCI | CELSI | ou | BVTEV |, d'autres portent l'empreinte d'un pas de pigeon.

Toutes les salles supportées par les hypocaustes étaient évidemment chauffées, mais dans la pièce F nous trouvons incrustés dans les murs des tuyaux en terre cuite noircis par la fumée. Cette salle devait être une étuve sèche (laconicum) dans laquelle la température était provoquée par la chaleur que devaient produire l'hypocauste et les calorifères supplémentaires du sous-sol, dont les cheminées sont encore en place.

La disposition des tuyaux d'air chaud et de fumée est celle qui se retrouve dans toutes les constructions romaines. Les tuyaux sont carrés ou rectangulaires; ils communiquent entre eux par des ouvertures latérales, et présentent extérieurement des stries longitudinales faites avec un instrument spécial, et destinées à les fixer plus solidement dans l'épaisseur des murs. N'oublions pas de signaler que les différentes parties de l'édifice sont reliées entre elles par des portes de 1 m. 50 d'ouverture, dont les montants sont formés par des pierres rectangulaires en grand appareil.

La partie occidentale des thermes romains n'est pas encore complètement déblayée, cependant quelques fouilles ont été faites et on a reconnu plusieurs salles, de petites cours, un escalier, des latrina, un cloaque très bien conservé, etc., etc.

Mais pour nous faire une idée à peu près exacte de ces constructions grandioses, nous devons chercher à nous représenter quelle était la configuration générale du terrain quand fut décidée l'édification du palais des thermes. Il y avait, comme

aujourd'hui, une vallée profondément encaissée entre une coulée de laves et un banc d'arkose semi-compact. Le fond de la vallée, le sol est une agglomération de terrains sédimentaires, sables, grès, calcaires, en un mot, d'alluvions de toute nature. C'est sur ce sol essentiellement de mauvaise qualité que fut construit l'édifice; et nous croyons même qu'on prit la précaution de détourner le lit du ruisseau qui s'est retrouvé et que nous avons vu sous la première pile nord-ouest du pont du chemin de fer. Le ruisseau fut aussi canalisé et couvert, car les plus grands obstacles ne pouvaient décourager l'ardeur passionnée des Romains pour la création des établissements thermaux, ni leur empressement à couvrir de ces constructions utiles, les contrées sauvages dont la conquête les avait rendus maîtres. Mais jusqu'où s'étendait l'établissement? nul ne saurait le dire, bien que tout porte à croire qu'il couvrait les deux rives du ruisseau.

On est surpris de ne rien trouver dans les auteurs latins ni dans les vieux manuscrits qui ait trait aux bains que l'on vient de décombrer; mais si l'histoire se tait, si le récit des évènements dont Royat fut le théâtre, n'est point parvenu jusqu'à nous, les débris de toutes sortes qu'on retrouve enterrés dans le sol, démontrent jusqu'à l'évidence la splendeur et le luxe de l'établissement romain.

Les intéressantes quoique naïves cartes géographiques romaines de Peutinger que nous a léguées le IVe siècle, nous montrent toutes les voies romaines qui sillonnaient la Gaule et facilitaient aux troupes l'accès des établissements thermaux. En Auvergne, on y trouve indiqués ces trois points : Aquis Neris, Aquis Calidis et Augusto Nemetum. On pense que les deux premiers désignaient Néris et le Mont-Dore et nous croyons qu'Augusto Nemetum indiquait Royat que traversait presque la voie romaine de Villars qui, de Clermont, allait à Limoges. Clermont s'appelait d'abord Nemetum, mais quand Gergovie eut cédé devant les aigles victorieuses, Auguste s'efforça de faire pénétrer les sciences et les arts dans la vieille cité gauloise; il ouvrit des écoles, édicta des lois justes et éleva des

monuments splendides, notamment les thermes de Royat, le temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, etc.; aussi, en reconnaissance de ses bienfaits, les habitants obtinrent de réunir son nom à celui de Nemetum. Mais pour les légions romaines, Augusto Nemetum désigna surtout Royat avec ses nombreuses piscines alimentées à volonté d'eau chaude ou froide et son paysage si beau et si varié.

Ainsi donc « nil sub sole novi..... » Il y a près de deux mille ans que les sénateurs, les magistrats de la cité, les consuls et les orateurs, sont venus comme aujourd'hui soigner les défaillances de leur santé et puiser des forces dans l'air pur des montagnes d'Auvergne. Les soldats s'y refaisaient promptement de leurs fatigues ou des blessures faites par la hache gauloise et demandaient une ardeur nouvelle à ces eaux éminemment reconstituantes.

Un examen, même superficiel, démontre que toutes les substructions découvertes à Royat, faisaient partie d'un édifice extrêmement vaste qui embrassait dans son ensemble une grande étendue du parc et de l'établissement actuel; tout indique même que les thermes s'étendaient très au loin dans la propriété Touraud, où il serait à désirer que les recherches fussent continuées ou tout au moins enregistrées à l'occasion avec le plus grand soin. Ainsi, nous avons vu déblayer l'an dernier, de l'autre côté du viaduc du chemin de fer, la suite des substructions romaines, mais malheureusement les fouilles n'ont pas été suivies, ni les plans relevés.

Tout porte à croire que l'établissement était dans sa splendeur pendant les trois premiers siècles de notre ère. Les eaux, il est vrai, avaient bien pu être fréquentées par les Celtes avant l'époque gallo-romaine (on le croirait au mode de captage en bois de la source Saint-Mart notamment), mais les préceptes religieux des Celtes, leur défendaient les constructions permanentes, et c'est à ce motif que l'on doit sans doute attribuer l'absence de toute construction celtique au voisinage des sources.

Quoi qu'il en soit, c'est encore à des conjectures et à des approximations que l'on est réduit, si l'on veut déterminer le

temps exact où ont disparu les thermes gallo-romains de Royat, et assigner les causes de leur destruction.

Cependant, lorsqu'on veut remonter aux évènements désastreux dont l'Auvergne a été le théâtre, on y voit une période d'invasion et de ruines qui peuvent parfaitement expliquer l'abandon complet de l'établissement romain. Crocus et ses hordes germaniques en 430, Euric avec ses Visigoths en 475, couvrirent l'Auvergne de décombres. « Tous les édifices (dit Sidoine Apollinaire qui vivait à cette époque) furent renversés de fond en comble; » quant à ceux qui restaient debout, ils furent ensuite détruits par Clovis et ses Francs en 507, par Thierry en 532 et par les Saxons en 567.

La tradition nous rapporte qu'un monastère fut fondé à cette époque à Royat sur les ruines romaines par un noble Arverne nommé Martius. (Une inscription offerte au Musée de Clermont par M. Kuhn et lue par M. Grange, ne laisse aucun doute à cet égard).

Mais en 730, les Sarrazins envahirent de nouveau l'Auvergne qui dut subir, après moins d'un siècle de repos, toutes les horreurs de l'invasion. Enfin en 762, le duc d'Aquitaine Waïfre, se révolta contre Pépin-le-Bref et il est présumable que c'est à cette époque que fut saccagé ce qui restait des thermes de Royat, car le château du duc d'Aquitaine était bâti sur le puy Chateix derrière l'établissement, et l'histoire nous dit que l'armée de Pépin surpassa dans sa rage de destruction les fureurs des Barbares qui avaient envahi l'Auvergne avant elle. Toutes les élégantes et gracieuses villas construites sur le flanc oriental du puy Chateix furent la proie des flammes, et c'est de cet incendie que proviennent sans doute les nombreux grains de blé noircis qui se rencontrent dans les terres de Chateix, et qu'on désigne sous le nom de Blé des greniers de César.

Pendant un siècle encore l'Auvergne fut successivement ravagée par les Normands et les Danois; et comme couronnement de l'œuvre, aux invasions, succédèrent les temps féodaux.

Aussi jusqu'au XVIe siècle l'histoire se tait; les premiers au-

teurs qui parlent de Royat sont Belleforêt en 1575 et Jean Banc en 1605. Puis Buchoz en 1748 et Legrand d'Aussy en 1786. Mais les quelques lignes qu'ils consacrent à Royat, ne servent qu'à nous convaincre que, depuis longtemps, l'œuvre de destruction était accomplie. C'était au milieu des ronces et des broussailles que quelques rares filets d'eau se faisaient jour, utilisés cependant dans une modeste masure connue jusqu'en 1835 sous le nom de Bain des pauvres, le souvenir de l'établissement romain ayant tout à-fait disparu; et nous avons vu que les premières découvertes, d'objets et de substructions romaines, n'ont été enregistrées qu'en 1823 en captant la source César.

Des fragments de chapiteaux, des moulures, des entablements, d'énormes blocs de pierres taillées, quelques débris de plomb, de bronze et de fer, de nombreux fragments de poteries, etc., ont pu être réunis par M. Chassan pendant les fouilles de 1882-83 et groupés dans l'établissement thermal où ils vont, nous l'espérons du moins, former la base du Musée archéologique de Royat. Ce Musée concentrerait les archives de noblesse de notre cité thermale disséminées jusqu'à présent dans les différentes collections particulières et démontrerait à tous, aux étrangers comme aux gens du pays, que les Romains faisaient grand cas des vertus curatives des eaux de Royat, et qu'ils les avaient dotées d'un édifice somptueux qui devait, il y a dix-huit siècles, être comme aujourd'hui le rendez-vous général des malades et du monde élégant.

Quelques amateurs, à la tête desquels nous devons citer M. G. Fabre, réunissent depuis longtemps les antiquités se rattachant aux thermes de Royat. M. Fabre a même publié en 1868 un album intéressant dont nous voudrions (si l'espace ne nous manquait) pouvoir reproduire ici les dessins. Cet album est intitulé : « Antiquités, ruines et substructions trouvées tant au village de Royat que dans ses environs et notamment au lieu dit Saint-Mart où les fouilles opérées depuis plusieurs années, soit pour capter les eaux minérales, soit pour construire des hôtels, mettent chaque jour à découvert des témoignages

incontestables de monuments thermaux datant des premiers siècles de notre ère. » Mais comme nous ne pouvons citer tous les documents que l'on nous signale, nous allons indiquer sommairement dans une seule collection, celle de M[r] C. T., les objets provenant de Royat.

POTERIES. *N° 1, Coupe en terre rouge lustrée, découverte dans les fouilles de la maison Laugaudin en* 1874. *Lièvres et lapins courants, hauteur* 13 *centimètres, largeur* 22 *centimètres. N° 5, Coupe en terre rouge lustrée, découverte sur l'emplacement de la piscine moderne le* 30 *janvier* 1874. *N°* 19, *Coupe en forme bol à deux anses* 5 *sur* 13. *Maison Imbert,* 1873. *N°* 40, *Vase en terre rouge lustrée, vernis rouge, ornements moulés* 10 *sur* 22 *de large, forme jatte à lait, signé OF. C O F L I. N°* 41, *Débris de vase en terre rouge, vernis brillant. Personnages, animaux et arbustes. Maison Laugaudin. N°* 42, *Fond d'un grand vase rouge. Piscine. N°* 44, *Vase, forme biberon,* 10 *c. de haut sur* 8 *c., trouvé où est l'hôtel de France et d'Angleterre. N°* 45, *Fond de vase rouge, signé I R N E, maison Mouillard,* 1879. *N°* 46, *Débris de poterie, tête de lion appliquée avec trou, hôtel Chabassière* (1). *N°* 47, *Tête de lion rouge, maison Boucomont,* 1879. — VERRERIES. *N°* 65, *Coupe en verre, forme pot à confitures, hauteur* 7 *centimètres. N°* 53, *Lampe en terre rouge terne trouvée à Saint-Victor. N°* 60, *Lampe forme veilleuse, hôtel Saint-Mart en* 1870, *hauteur* 4 *sur* 7. *N°* 61, *Même lampe, maison Laugaudin.* — POTERIES DIVERSES. *N°* 91, *Vase en terre grise, hauteur* 12 *sur* 17, *maison Imbert. N°* 115, *Vase en terre grise à vernis métallique, hauteur* 10 *sur* 8. *N°* 121, *Amphore miniature provenant de Saint-Victor. N°* 139, *Débris de vase en terre grise vernis métallique provenant de Royat,* 1872. *Fond de vase strié et*

(1) Dans la même fouille on a trouvé plusieurs statuettes : une lucine, un cheval, un coq, trois vases rouges, des petits vases à parfum, quelques pièces en bronze. Tous ces objets sont dans une vitrine à l'hôtel Chabassière.

fait à l'ébauchoir dans le sens vertical et horizontal. N° 145, *Débris de poteries en terre grise vernis métallique provenant des piscines,* 1874. N° 163, *Vase funéraire en terre grise vernis gris lustré, haut.* 13 *sur* 11, *provenant de la source St-Mart,* 1878, *ressemble au n°* 132 *de la collection Charvet. Application de barbotine en forme d'écailles sur six lignes que séparent entre elles cinq lignes de barbotine contenant des ornements.* — BRONZES. N° 310, *Bracelet d'enfant, circonférence* 14 *centimètres, provenant de Royat, maison Imbert. Ce mignon petit bracelet a été découvert sur l'emplacement de l'hôtel Continental, dans un petit tombeau en pierre enfermé dans de la maçonnerie; une petite médaille est avec, mais il est impossible de la déchiffrer.* — DIVERS. N° 555, *Meule de moulin, circonférence* 1 *m.* 20, *provenant de Saint-Victor,* 1877. N° 570, *Hache en pierre, serpentine, longueur* 6 *centimètres,* 1877, *provenant du parc de Royat.* N° 1010, *Sifflets en os percés d'un trou, Royat, vallée,* 1878.

Parmi les nombreux objets gallo-romains que possède le Musée de Clermont, nous devons citer : Très belle urne en verre irrisé, enfermée dans une pierre tombale, provenant de la gare de Royat, offerte par M. Battut. Pied de statue en marbre blanc provenant de Royat, offert par M. le docteur Peghoux. Base de colonne provenant des bains romains. Pied de statue colossale en bronze, trouvé sur l'emplacement du Grand-Hôtel, offert par M. Servant (1). *Fragment du grand aqueduc qui amenait les eaux aux thermes gallo-romains. Série de fibules, agrafes, plaques de ceinturons, monnaies. Poteries samiennes, marbres divers, fragments de bas-reliefs, etc., etc.*

(1) Ce pied est nu et mesure 37 centimètres du talon au bout du gros orteil. Il pèse 20 kilogrammes et au lieu d'être massif en bronze, il est seulement recouvert d'une lame épaisse de ce métal. L'intérieur est rempli de plomb oxydé. Un trou perpendiculaire dans le talon fait supposer que l'effigie était assujettie debout sur un socle. Trente ans avant, des doigts en bronze d'une statue colossale ont été également trouvés près du même endroit. Ces doigts sont au musée G. Fabre.

Ainsi donc les Romains avaient découvert les vertus curatives des sources de Royat, et apprécié l'agrément de ce nid coquet de verdure, situé aux pieds des volcans dont les cratères fumaient encore peut-être; et c'est au hasard, au hasard seul que nous devons la résurrection de ces thermes antiques.

Mais quel chemin parcouru en quelques années! La station qui, avant 1870, ne recevait qu'un très petit nombre de baigneurs, a vu tout à coup s'accroître sa clientèle, et une clientèle d'élite dans des proportions inusitées; comme si la science, jalouse d'avoir laissé si longtemps endormis des trésors thérapeutiques, voulait prendre aujourd'hui sa revanche.

Aussi tout s'est transformé à vue d'œil : des hôtels luxueux ont été bâtis, un parc dessiné, des casinos construits, et l'établissement thermal presque doublé par des annexes importantes: salles de bains, piscines, salles d'hydrothérapie, de douches, d'aspirations, etc., etc. Espérons enfin que la Compagnie fermière et la Commission des monuments historiques voudront s'intéresser aux ruines récemment découvertes, les protéger contre les vandales modernes, plus dangereux pour elles que les vicissitudes atmosphériques, consolider les parties qui se désagrègent, les restaurer avec prudence, et nous compterons à Royat un attrait de plus, pour l'archéologue, pour le touriste et surtout pour le baigneur, dont la confiance en nos eaux ne pourra que s'accroître à la vue de ces substructions grandioses d'un luxueux palais de marbre qui fut élevé, il y a près de dix-huit siècles, pour la guérison des malades et l'hygiène des bien portants.



Clermont-Ferrand, imprimerie Ferdinand Thibaud.